

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 49 (1915)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1915.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse.

fr. 3.50 pour l'étranger

Organe

du
valaisan qui

STATIONS NOUVELLES DU « LATHYRUS ENSIFOLIUS »

Le *Lathyrus ensifolius* (Lapeyr.) Gay., qui a également porté les noms de *Lathyrus canescens* G. & G. et d'*Orobus canescens* L., en français: la Gesse blanchâtre (du latin *canescens*) ou mieux la Gesse à feuilles étroites, est une de nos espèces les plus remarquables puisque, jusqu'ici, la seule station qu'on en signalait en Suisse occupait une localité très circonscrite de la vallée de la Broye.

Le genre *Orobus* ne différant par aucun caractère essentiel du genre *Lathyrus*, les botanistes modernes l'ont supprimé en versant ses quelques espèces dans le second. Quant au nom de Gesse blanchâtre, il s'applique bien mal à la plante que nous avons cueillie. Si les fleurs encore complètement en bouton présentent bien une teinte blanc-verdâtre, à peine sont-elles épanouies, qu'elles sont ensablées jusqu'à l'entrée du calice par une magnifique couleur bleu violacé à reflets pourpres.

J'avais déjà cueilli cette belle espèce dans les circonstances suivantes. En course botanique, il y a quelques années, dans la région de la Cornée, avec mon ami M. Fritz Jordan, pharmacien, un des meilleurs observateurs de notre flore, nous revenions par la vallée de la Broye, voulant toucher au Braxel, c'est-à-dire à la seule station neuchâteloise du *Daphne cneorum* (Pr. de S. - 1914, p. 17). Après avoir fait une reconnaissance de son extension et cueilli un ou deux exemplaires tardifs, nous reprenions notre route, sans nous douter que nous frôlions la localité du *Lathyrus ensifolius*. Nous avions bien causé de cette plante en cours de route, mais la station nous étant connue d'une façon imprécise, nous n'avions qu'un espoir mitigé de la rencontrer. Comme nous passions devant une des trois maisons qui forment le hameau du Braxel, par une fenêtre ouverte, mon compagnon aperçut, dans un joli vase de cristal, un petit bouquet du *Lathyrus*. Il me signale cette apparition bien propre à m'intéresser, puisque je voyais la plante pour la première fois, lorsqu'une dame âgée, qui avait perçu notre dialogue, s'approche de la fenêtre et nous interpelle avec cette prévenance qui rend si sympathiques les habitants de nos hautes vallées: « Vous cherchez sans doute, dit-elle, la station de l'*Orobus*; si vous désirez le cueillir, je vais vous y faire conduire. » Quelques instants après, accompagnés du fils de notre aimable interlocutrice, nous parcourions une prairie où le *Lathyrus ensifolius*



en belle floraison foisonnait. La station, située à 1050 mètres d'altitude, est du reste presque continue à celle du Daphne, mais elle s'étend dans la grasse prairie où une végétation dense et élevée ne permet pas aisément de distinguer la plante à distance. Notre guide nous apprit encore qu'il en existe une seconde station moins étendue à quelque 500 mètres plus à l'est.

Cette année 1915, le 4 Juillet, je parcourais en compagnie le curieux vallon qui s'étend de la Cornée à la Grande Ronde. C'est une combe argo-vienne humide, où les baïches, les joncs et les linaigrettes constituent à plusieurs reprises des « formations » extrêmement typiques. Cette région a eu les honneurs d'une visite de la Société botanique suisse, le 3 Août 1899. C'est au cours de cette excursion que fut découvert, pour la première fois sur territoire suisse, le *Vicia Orobus*, D.C. - (B. de S. 1900, p. 2). Sa découverte d'une espèce nouvelle pour la Suisse est aujourd'hui si exceptionnelle qu'elle suffirait à démontrer combien la contrée explorée méritait cette visite. On se rendra mieux compte encore de son intérêt botanique en lisant l'article où Fritz Tripet énumère les espèces rares et remarquables qui s'y rencontrent (Bull. Soc. neuch. des Sc. nat., T. XXVIII, p. 215).

Le premier dimanche de Juillet

done, par un soleil torride, nous venions de parcourir dans presque toute sa longueur le fond de la combe, de la Côte du Cerf jusque vers chez Molard (Voir Atlas Siegfried, feuilles 276 et 277). De là, biaisant par les pentes du Sud, nous aboutissions au carrefour des chemins coté 1205, près du Corps de Garde, puis à la ferme chez le Bussin, située au pied du monticule marqué 1229. Deux cents mètres avant de parvenir à cette maison, nous tombions sur une magnifique station du *Lathyrus ensifolius* (1220 m. d'altitude). J'en fus très étonné parce qu'en ce moment nous marchions exactement, bien qu'en sens inverse, sur les traces des excursionnistes de 1899. Comment cette cohorte de botanistes aux yeux exercés, ainsi que l'a suffisamment démontré leur découverte, faite d'ailleurs à quelques pas de là, avaient-ils pu passer dans les *Lathyrus* sans les voir ? Il n'y a qu'une explication à ce fait, la plante était sans doute déjà fauchée à cette date du 3 Août.

D'autre part, si j'avais découvert une nouvelle station du *Lathyrus ensifolius*, j'avais manqué celle du *Vicia Orobus*, c'est pourquoi, quelques jours plus tard, le 15 Juillet, en compagnie de MM. Mathey-Dupraz, professeur, et Marc Tacot-Guillarmod, vétérinaire, qui avaient tous deux pris part à l'exploration de 1899, je rentrais en ces lieux. Le *Lathyrus* était encore en belle floraison, mais certains pieds portaient déjà des fruits atteignant jusqu'à six centimètres de longueur. De plus, nous observions au même endroit, mais de l'autre côté du chemin, une tache circulaire de 1^m.50 de diamètre où les pieds de *Lathyrus* se touchaient tous en une touffe dense d'un vert sombre visible de très loin. Quant au *Vicia Orobus*, nous en avons retrouvé plusieurs belles colonies. La plante paraît en accroissement. Sa floraison était déjà fort avancée et beaucoup de pieds en fruits, en même temps que quelques autres en boutons seulement.

Reservons à notre *Lathyrus*. Godet, dans sa Flore, n'indique pas la station du Braxel. Il s'exprime ainsi : « Cette espèce occupe un espace très restreint dans le Bura central, au fond du vallon de la Brésine, dans les prairies de Chincul (de Büren; P. Morthier) ». Or Chincul se trouve à quatre kilomètres au Sud-Ouest du Braxel. Y avait-il eu confusion de lieu ? Ayant connu le professeur Morthier et ses habitudes de minutie, cela me paraissait improbable. J'en venais donc à soupçonner qu'il existait, ou qu'il avait existé, à Chincul, une station du *Lathyrus* aujourd'hui perdue, ou tout au moins dont Fritz Tripet et les botanistes de ma connaissance ignoraient l'emplacement. Déjà, j'avais arrêté le projet d'explorer l'année prochaine, spécialement en vue de rechercher cette station, le fond de la vallée de la Brésine, quand, le 26 Juillet, je reçus la visite d'un de mes anciens élèves, M. J. Grize, instituteur aux Ferrières. Comme je lui parlais de mes récentes courses dans ces parages, il m'apprit qu'il avait cueilli, quelques jours auparavant, le *Lathyrus ensifolius* à Chincul ou, plus exactement, en un lieu situé à un kilomètre du point où la carte porte l'indication de Chincul dessous, à égale distance des Bouilles, des Brises et de l'Ensers (Voir Atlas Siegfried : feuille 277), au Nord et en bordure du chemin qui parcourt le fond de la vallée et qui, un peu plus à l'Est, passe au carrefour coté 1059. La station, vue par de Büren et P. Morthier, existe donc encore et même, paraît-il, si riche que tous les pieds se touchent et donnent au lambeau de prairie qu'ils occupent une teinte bleue. D'autre

part, la station est très circonscrite et nettement délimitée; à quelques pas, on ne trouve plus un seul pied de *Lathyrus*.

Nous avons donc maintenant dans notre canton trois belles stations du *Lathyrus ensifolius*: 1^o) celle du Brazel; 2^o) à 3 kilomètres au Sud-Ouest, celle des Bouilles, dans la région de Chincel; 3^o) à 3 kilomètres plus à l'Ouest, celle de chez le Bussin.

Godet indique encore le *Lathyrus* dans les pâturages boisés de Boujailles (Sud-Ouest de Pontarlier) et dit qu'elle a été autrefois signalée près de Champagnole. Or ces cinq stations: le Brazel, les Bouilles, chez le Bussin, Boujailles, Champagnole, sont à peu près sur une ligne droite, mais Boujailles est à 22 kilomètres de chez le Bussin et Champagnole encore 18 kilomètres plus loin. Elles semblent donc dessiner un courant qui de France pénètre en Suisse, et je conclus encore de ce qui précède que ce vaste alignement doit être jalonné sur territoire français essentiellement, par bien d'autres colonies du *Lathyrus ensifolius*; Mais toute cette région est, au point de vue botanique, très incomplètement explorée.

Le *Lathyrus ensifolius* présente quelques sous-espèces. Schinz et Keller, dans leur Kritische Flora, et Bonnier sont d'accord pour considérer notre plante suisse comme appartenant à la variété *Bauhini*, caractérisée par ses fleurs plus amples que celles de l'espèce type et d'un beau violet pourpré. Son nom exact sera donc: *Lathyrus ensifolius* (Lapeyr) Gray, var. *Bauhini*, Beck. - L'espèce type se rencontre dans le Midi, l'Ouest et le centre de la France; la variété *Bauhini*, donc la nôtre, seulement dans les Pyrénées, les Corbières et le Jura. C'est un exemple de dislocation assez curieux. Il est intéressant également de voir cette plante du Midi pousser des avant-gardes jusqu'au milieu des régions les plus âpres de nos montagnes neuchâteloises.

Aug. Dubois.

ANOMALIES VÉGÉTALES.

Mademoiselle S. Eberhard nous a adressé le 2 Juin un exemplaire d'*Ancolie* (*Aquilegia vulgaris*, L.) cultivée dans un jardin de Bôle, en l'accompagnant de ces mots: « Sa plante est vieille et donnait les années précédentes des fleurs doubles à pétales en cornet et de couleur à peu près lie de vin. Nous avons remarqué que beaucoup d'*Ancolies* simples se doublent chez nous ou perdent leurs éperons. »

Dans l'exemplaire qui nous a été aimablement envoyé, on constate que la fleur a régressé et s'est transformée en une touffe compacte de sépales verts parfois avec la pointe violacée. Chaque verticille comprend de 7 à 10 divisions sépaloides. Ces verticilles extrêmement serrés les uns contre les autres atteignent dans quelques-unes de ces fausses fleurs le nombre de 12, avec au centre une touffe d'étamines en apparence normales. Les carpelles ont par contre disparu. La culture a sans doute fait doubler la fleur aux dépens des carpelles, puis la force de reproduction n'ayant plus d'objet, la force de croissance a poussé au développement anormal des pièces florales les plus simples.

* *

Monsieur Arthur Fallet, professeur à Neuchâtel, nous a communiqué une feuille

curieuse de chou cultivé. Au tiers de la nervure centrale, à partir de la base du limbe, bifurque un second pétiole de 12 centimètres de longueur qui porte à l'extrémité une feuille poltée transformée en un cornet sans suture apparente, régulièrement conique de 6 cm. de profondeur et de 4 cm. de diamètre. Plusieurs choux du même jardin, situé aux Parcs sur Neuchâtel, ont présenté cette curieuse anomalie sans que rien puisse l'expliquer.

A. D.

EPIPACTIS MICROPHYLLA, (EHRH), SW.

En revenant de notre assemblée annuelle d'été que le Club Jurassien a tenue à Moirাাigne le 27 Juin et qui marquait le cinquantenaire de la Société, j'ai découvert dans les Gorges de l'Arenuse une colonies d'Epipactis à petites feuilles, cette rare Orchidée qu'on peut chercher toute une vie de botaniste sans la trouver. Les exemplaires de cette colonie étaient plus

Epipactis
microphylla,
(Ehrh), Sw.



rigoureux qu'ils ne le sont d'habitude et les fleurs deux fois plus nombreuses. Un des exemplaires que j'ai mis sous presse pour l'hiver de ma section a 14 fleurs. Les autres exemplaires que j'ai laissés en ont un peu moins. En général leur nombre ne dépasse pas 6 et encore avortent-elles facilement en partie. L'Epipactis à petites feuilles se reconnaît des 4 espèces voisines par ses feuilles étroites plus courtes que les entre-nœuds; les fleurs ont aussi quelques particularités. Tous les Clubistes qui rencontreraient cette Orchidée sont priés de ne pas l'arracher, mais de se borner à la couper au ras du sol, s'ils veulent la dessécher. Ceci doit être une règle pour la cueillette de toutes nos Orchidées.

Clubiste Armand Gaille,
Section « Béroche ».

LES PROGRÈS DE LA GLACIOLOGIE

(SUITE)

D'ailleurs, du flanc du Chasseron, exposé au Sud, au Val-de-Travers, blotti derrière le fort rempart de la Chaîne du Lac, il y a certainement à égalité d'altitude aggravation du climat, celle-ci se marquant toujours plus à mesure qu'on s'éloigne du versant helvétique de la chaîne. Si donc le chiffre de 1200 mètres est vrai pour le plateau des Rasses, celui de 950 mètres peut l'avoir été, momentanément au moins, dans le vallon. Or le glacier du Val-de-Travers avait toute sa surface comprise entre 950 et 930 mètres. On voit à quel point elle se rapprochait des neiges éternelles et l'on comprend que l'ablation n'y ait que difficilement mordu. Toute une série de petits glaciers jurassiens : celui du Creux-du-Van, celui de la Chauderette débouchant par le ravin du Sucre, celui de la Vaux surgissant entre la colline du Château et la cascade de Môtiers, celui de la Corrière sur Saint-Sulpice, celui de la Denevyriaz descendant du Chasseron et d'autres, seraient renforçer leur congénère alpin. Degringolant des crêtes voisines, ou débordant des cirques, comme une nuée de satellites complaisants, ils lui ont si bien préparé son lit de glace et de fiumas, ils l'ont relayé et soutenu avec tant d'efficacité, qu'ils lui ont permis d'atteindre l'extrême de la vallée.

Le plus vaste amas morainique de l'intérieur du Bura est, je crois, celui qui gît au Furail, entre le Creux-du-Van et la Clusette. Avant que l'Areuse ne l'eût entamé, il mesurait au moins 80 mètres de hauteur. Et l'amont de cette localité, la vallée s'étranglait entre deux éperons rocheux, en outre l'aplomb de ce point coïncidait avec le changement de déclivité du glacier, qui au delà passait à l'horizontalité. Ces causes combinées paraissent suffire pour rendre compte de l'épaisseur exceptionnelle de cette moraine de fond.

À Derrière-Chêneau existait, il y a encore cinquante ans, le plus fantastique amoncellement de blocs de protogine du Mont-Blanc que l'on put voir hors des Alpes. « Ce que cette contrée a de plus remarquable, écrit le Dr Allamand en 1843, est une énorme quantité de granits resserrés sur un petit espace, au-dessous de Chêneau. Il est fort probable que hors les Gorges du Valais, la Suisse entière n'offre rien de semblable. On dirait en effet que ces blocs, parmi lesquels il en est de fort gros, ont été rassemblés sur ce point pour en débarrasser le sol ailleurs ». « Ils ont l'apparence d'un hameau de chalets », écrit DeSue, père, en 1813. Aujourd'hui, ce magnifique gisement n'existe plus. Ses « granitiers » n'ont pas fait grâce à un seul bloc et il ne nous reste pas même une image de ce site singulier. Ses seuls vestiges en sont une multitude d'éclats, puis un sol tellement saturé d'arène granitique et de détritus cristallins qu'on se croirait, à le parcourir, sur les sentiers de la vallée de Chamounix.

Il n'est pas très difficile de se représenter l'aspect de notre pays à l'époque du maximum würmien. Cette nappe de brouillard, qui presque chaque automne, durant quelques semaines, s'étend sur le Plateau, nous en fournit une image merveilleusement

suggestive. Eblouissante sous les rayons du soleil, en apparence opaque et figée, elle donne bien mieux l'impression du glacier que celle de la mer à laquelle on la compare si souvent. Pourtant, quelques retouches sont nécessaires au tableau. Supposons-nous un instant les témoins de cette époque et parcourant d'ici vers le Rhin, les arêtes et les vallons du Dura.

La surface du glacier est remarquablement unie et, comme aux temps de la glaciation précédente, sa pente paraît insensible, mais l'ensemble est moins âpre, moins lugubre. Nombreux sont les rochers qui se débarrassent de leur neige. Si dans les premières journées de notre voyage, nous n'apercevons pas un arbre, de nombreuses pentes se couvrent du gazon le plus vert, les touffes roses du silène acaule fleurissent dans le voisinage des soldanelles. Au-dessous de sept à huit cents mètres d'altitude, des champs de rhododendrons égarent les versants Sud. Le glacier, très blanc, est à peine estompé par quelques lignes de moraines. À la fin de l'été seulement, après une fonte prolongée, de grandes taches sombres alterneront avec d'immenses étendues de neige rouge. De nombreuses crevasses apparaissent, très longues mais étroites.

Un silence de mort règne sur cette solitude. Vers ses confins seulement, quelques papillons égarés, des choucas, un Lämmergeier animent ce paysage. Le glacier dépassé, l'immensité des marécages nous étonne; trèsverts, bordés de saules, ils sont habités par une multitude d'oiseaux qui y prennent leurs ébats. Nous voici au bord du fleuve, des castors jouent dans l'eau. Nous avons eu la chance d'éviter la terrifiante rencontre d'un ours des cavernes dans les vallons du Dura, mais quel est ce bruit de branches brisées? Qu'est-ce que cette masse fauve qui roule comme une carcasse désemparée? Elle s'approche et se précise. Ce monstre, à la toison touffue, nous l'avons reconnu à ses colossales défenses recourbées en cor de chasse, c'est un mammouth, puis un second, puis un troisième, tout un troupeau, qui marche au bain en file indienne. Ils s'arrêtent, leurs trompes s'agitent, leurs petits yeux brillants marquent de l'effroi. Qui trouble leur quiétude? Un rhinocéros à fourrure, lancé à fond de train, vient de franchir leur ligne. Décidément, ces parages sont peu hospitaliers. Grimpons sur la terrasse qui domine le fleuve; une sente bien marquée y conduit; dans la terre humide, nous reconnaissions la foulée d'un cerf; un peu plus loin gît sur la mousse un magnifique bois d'élan. Que ce pays est donc giboyeux! Sur le palier de la terrasse, le sol, un peu plus consistant, est occupé par une sorte de maquis formé de pins rabougris, de bouleaux, d'aulnes, de nombreux buissons, mais assez clairsemés; nous y circulons facilement sur un tapis de mousse, de sougères et de laîches, piqué de fleurettes. Ce n'est pas encore la vraie forêt, aux arbres de haute futaie; les vents sont trop froids, l'humidité trop prépondérante. Céans! mais qu'est-ce donc? une fumée! un campement! des hommes! Hélas! en ce moment le souffle glacé qui vient du Sud rabat sur nous la fumée. A peine avons-nous eu le temps de distinguer une forme humaine, vêtue d'un costume étrangement bariolé, puis un troupeau de rennes paissant et c'est tout, nous n'en verrons pas davantage... Pauvres races primitives qui viviez à cette étrange époque, vos descendants mettent tant d'ardeur à déchiffrer le secret de votre existence, qu'un jour ils raconteront sans doute votre histoire, puisqu'ils ont pu déjà décrire vos mœurs.

(A suivre).

Aug. Dubois.

LES RHODODENDRONS DU CREUX-DU-VAN

Les jeunes pieds de Rhododendrons élevés de semis que nous avons plantés au Creux-du-Van en 1915 ont déjà fleuri cette année, mais ils ont déjà subi aussi la visite de deux sandales qui n'ont pas eu honte de faire une razzia de leurs fleurs, bien qu'ils se fussent rendu compte qu'il s'agissait d'une tentative de naturalisation. Nous avons planté ces arbustes au bord du cirque afin d'en décorer les rochers et pour que les promeneurs puissent jouir de leur sue. Quelle mentalité faut-il avoir pour, de propos délibéré, commettre un acte qui prive de cette jouissance tous les nombreux promeneurs qui se rendront dans ces parages cet été. Plus monstrueuse nous paraît encore cette mutilation lorsqu'on songe qu'elle a déponné de leurs rameaux de jeunes buissons encore délicats et fleurissant pour la première fois. Or ces dégradations, on les raconte dans un de nos journaux quotidiens comme une prouesse. Est-ce cynisme ou bêtise ? - Quoi qu'il en soit, nous venons de prier le Conseil d'Etat de bien vouloir interdire d'une façon absolue de cueillir des fleurs de Rhododendrons jusqu'à ce que ces arbisseaux soient devenus vigoureux. Alors nous serons. En attendant, c'est le devoir et le droit de chaque alpiniste, comme de chaque citoyen, de dénoncer aux autorités les contrevenants.

Club Jurassien.

Tous ajouterons que cette cueillette de Rhododendrons a fait l'objet d'une courte polémique dans la Suisse Libérale. Le 29 Juin, les auteurs de la récolte racontaient leur prouesse en disant : « Et voici qui est plus rare encore : deux promeneurs ont cueilli hier aux abords du Creux-du-Van de magnifiques rhododendrons en pleines fleurs. - Renseignements pris, il s'agit de plantes importées de Zermatt par un propriétaire de St-Aubin et plantées à l'endroit désigné. On peut ainsi se convaincre que la Rose des Alpes s'acclimate parfaitement chez nous à une altitude de 1400 m. »

Le 1^{er} Juillet, M. A. Gaille, président du Comité central du Club Jurassien, explique l'origine des Rhododendrons du Creux-du-Van et déplore l'acte de vandalisme commis par ces deux promeneurs.

Le 7 Juillet, une lettre de la Béroche, adressée à la Suisse Libérale, se termine par ces mots : « Il s'agit de deux membres du Club Jurassien, membres également du Club Alpin, qui ont commis le crime impardonnable de cueillir chacun une fleurette à un arbuste situé dans une excavation dangereuse et où seul un bon alpiniste ose s'aventurer. Ce qu'il y a de plus amusant dans les révélations de M. Gaille, c'est qu'il parle de l'anéantissement de cette plante par les deux égoïstes promeneurs, tandis que ceux-ci, dont je suis l'un, plantaient, précisément ce jour-là, plus de 10 espèces nouvelles aux abords du Creux-du-Van ».

Relèverons-nous cette erreur, si commune chez nous, qui consiste à appeler le Rhododendron la Rose des Alpes. En français, le Rhododendron se nomme le Rosage. La Rose des Alpes (*Rosa alpina*) est une églantine. Mais ce qui nous paraît le plus gâcheux, c'est l'affirmation que ces alpinistes ont planté aux abords du Creux-du-Van plus de dix espèces nouvelles. Quelles espèces ? Sont-elles nouvelles pour le Creux-du-Van, pour le canton ou pour la Suisse ? Nous avons déjà dit combien nous paraissent déplorables ces tentatives de transplantation. Si elles se répétaient, elles finiraient par altérer le caractère de la flore et par troubler les déductions de la géobotanique. La flore autochtone du Creux-du-Van est suffisamment remarquable pour qu'il soit tout à fait superflu d'y ajouter quoi que ce soit. Quel intérêt présentera-t-elle le jour où il faudra suspecter l'origine de chacune de ses plantes rares ? Fasse encore pour le Rhododendron que chacun connaît, qui a d'ailleurs existé autrefois dans le fond du Creux et dont l'introduction a été dûment signalée dans le Rameau de Sapin de 1914 (page 31). Quant à l'Edelweiss, elle ségètera quelques années, puis disparaîtra. L'expérience a déjà été faite, à plus d'une reprise, au Creux-du-Van comme à Chasseral. Il en est ainsi d'ailleurs et heureusement de la majorité des espèces qu'on tente de transplanter. Les associations végétales sont le résultat d'une longue lutte que se livrent les espèces d'une région. Les nouvelles venues, à moins qu'elles ne proviennent de stations tout à fait semblables comme climat, nature du sol, exposition, etc., sont incapables de prendre la place des plantes spontanées mieux adaptées. Il va sans dire qu'une florule ne reste cependant pas immuable. Avec le temps, certaines espèces diminuent et disparaissent, d'autres se montrent là où on ne les avait jamais vues. L'observation de ces faits, notamment des migrations de certains types, donne lieu à des conjectures fort intéressantes, mais il faut évidemment que ces lentes modifications de la flore n'aient pas été troublées par quelque intervention artificielle.

La Rédaction.